

## DECLARATION D'ENGAGEMENT

### Audience d'adjudication du :

- Désignation de l'immeuble : (références cadastrales, lieu de situation, nature et superficie du bien acquis)

### - Prix d'adjudication :

### REFERENCES DE LA PERSONNE MORALE :

- dénomination sociale (telle qu'elle résulte du KBIS) :

- Forme de la société :

- Capital :

- Siège social :

- Inscription au RCS de :

- sous le n° :

- représentée par :

- fonction du représentant :

- adresse du représentant :

- agissant en qualité de marchand de biens : oui / non

### **FORMULES D'ENREGISTREMENT (cocher une des cases)**

s'engage à conserver l'immeuble à usage d'habitation pendant trois ans.

s'engage à édifier sur l'immeuble adjudgé et dans un délai de quatre ans :

a) une maison d'habitation dont les 3/4 au moins seront à usage d'habitation

b) un ensemble immobilier dont les 3/4 au moins seront à usage d'habitation et qui couvrira avec ses cours et jardins la totalité de la surface acquise.

s'engage à revendre les biens acquis dans un délai de cinq ans (article 1115 du CGI).

s'engage à effectuer dans un délai de quatre ans les travaux conduisant à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du CGI article 1594-O.G).

### **SIGNATURE DE L'ADJUDICATAIRE**

**ATTESTATION**  
**ARTICLE R. 322-41-1 DU CODE DES PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION**  
**PERSONNE MORALE**

Je soussigné(e) : (nom et prénom(s))  
la société :

représentant

Dénomination :  
Numéro SIREN :

atteste sur l'honneur :

- que la société n'est pas condamnée à une peine, en cours d'exécution, portant interdiction d'acheter un bien immobilier à usage d'habitation ou un fonds de commerce d'un établissement recevant du public à usage total ou partiel d'hébergement en application des articles 225-26, I, 2°, du code pénal, L. 1337-4, V, alinéa 2, du code de la santé publique, L. 123-3, VIII, alinéa 2, du code de la construction et de l'habitation, L. 511-6, IV, alinéa 2, du code de la construction et de l'habitation et L. 521-4, III, alinéa 3, du code de la construction et de l'habitation.
- pour le cas où la société est une société civile immobilière ou une société en nom collectif : qu'aucun de ses associés et mandataires sociaux n'est condamné à une de ces peines.

Les associés et mandataires sociaux de la société sont :

- Associé / mandataire social 1 :

Personne physique :

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le :

à :

pays :

Domicilié(e) :

En cas de naissance à l'étranger :

Nom et prénom(s) du père :

Nom de jeune fille et prénom(s) de la mère :

Personne morale :

Dénomination :

Numéro SIREN

- Associé / mandataire social 2 :

Personne physique :

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le :

à :

pays :

Domicilié(e) :

En cas de naissance à l'étranger :

Nom et prénom(s) du père :

Nom de jeune fille et prénom(s) de la mère :

Personne morale :

Dénomination :  
Numéro SIREN

- Associé / mandataire social 3 :

Personne physique :

Nom :  
Prénom(s) :  
Né(e) le : à : pays :  
Domicilié(e) :

En cas de naissance à l'étranger :  
Nom et prénom(s) du père :  
Nom de jeune fille et prénom(s) de la mère :

Personne morale :

Dénomination :  
Numéro SIREN

- Associé / mandataire social 4 :

Personne physique :

Nom :  
Prénom(s) :  
Né(e) le : à : pays :  
Domicilié(e) :

En cas de naissance à l'étranger :  
Nom et prénom(s) du père :  
Nom de jeune fille et prénom(s) de la mère :

Personne morale :

Dénomination :  
Numéro SIREN

- Associé / mandataire social 5 :

Personne physique :

Nom :  
Prénom(s) :  
Né(e) le : à : pays :  
Domicilié(e) :

En cas de naissance à l'étranger :  
Nom et prénom(s) du père :  
Nom de jeune fille et prénom(s) de la mère :

Personne morale :

Dénomination :  
Numéro SIREN

Date :

Signature :